

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT



**Handi
Sport**

NATATION

CAHIER DES CHARGES

INTRODUCTION	3
DEMANDE D'ORGANISATION	3
DEPOT DE CANDIDATURE :	3
ÉTUDE DES CANDIDATURES :	3
CAHIER DES CHARGES.....	3
ACCUEIL.....	3
DATE :	3
PROGRAMME DE COMPETITION	4
INSTALLATIONS SPORTIVES :	5
MATERIEL TECHNIQUE	6
CHRONOMETRAGE	6
MATERIEL DIVERS.....	6
ORGANISATION TECHNIQUE DE LA COMPETITION	7
ASSURANCES.....	7
CLASSIFICATION :	8
DEMANDE D'ORGANISATION	9

Introduction

L'organisation d'un championnat de France est à la fois l'un des moments forts de la saison pour une commission sportive et un formidable moyen de découverte et de promotion de la discipline pour les instances locales.

Ce cahier des charges est un outil de travail qui permet à l'organisateur de le guider dans ses démarches, et précise les exigences fédérales pour ce type de manifestation.

Ce cahier des charges précise également le rôle de chacun ses droits et devoirs. Il permet de mieux suivre dans la phase pré opératoire l'avancée dudit projet.

La Commission de Natation accompagnera l'organisateur des championnats de France et veillera à son bon déroulement.

Demande d'organisation

Dépôt de candidature :

Tout candidat à l'organisation d'un championnat de France handisport de Natation doit répondre aux prérequis suivants :

- Comporter dans son comité d'organisation une structure affiliée à la FFH ou être une structure associative affiliée à la Fédération Française Handisport (FFH).
- Être à jour de ses cotisations au moment de la demande.
- S'être assuré que les installations sportives soient libres aux dates prévues en accord avec la commission sportive.

L'organisateur candidat devra faire une demande écrite motivée à la Commission de Natation en utilisant le formulaire complété (cf. annexe 1) au moins un an avant la date prévue du championnat en question.

Le formulaire sera accompagné des éléments suivants :

- Un organigramme prévisionnel du comité d'organisation ;
- Un budget prévisionnel de la compétition tenant compte du cahier des charges présent ;
- Un récépissé de l'affiliation handisport en cours ;
- Attestation de réservation ou de pré-réservation des infrastructures sportives ;
- Un descriptif des infrastructures sportives.

Étude des candidatures :

La commission natation après étude de l'ensemble des candidatures confirmera officiellement la structure retenue (dans la mesure du possible 10 mois avant la date de l'événement).

Cahier des charges

Accueil

Présence de gradins ou de chaises pour les spectateurs (au minimum 400)

Vestiaires arbitres

Accessibilité des vestiaires, sanitaires et du bassin pour les fauteuils roulants.

Date :

Championnat de France petit bassin

Date d'organisation

2^{ème} week-end de décembre.

Championnat de France grand bassin

Date d'organisation

3^{ème} week-end de mai.

Championnat Interrégional grand bassin

Date d'organisation

Dernier week-end de mars.

Programme de compétition

Championnat de France petit bassin

1^{ère} réunion

Séries

200 m nage libre Mixte classes S1 à S5
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15

3^{ème} réunion

Séries

50 m nage libre Mixte classes S1 à S15
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15

Finales

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 selon

Attention : Ce programme est donné à titre indicatif. En fonction des engagements, des modifications pourront être apportées.

Championnat de France grand bassin

1^{ère} réunion

Séries

100 m dos Mixte classes S1 à S15
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15
50 m papillon Mixte classes S1 à S7
100 m papillon Mixte classes S8 à S15
50 m dos Mixte classes S1 à S5
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15

2^{ème} réunion

Séries

50 m papillon Mixte classes S1 à S7
100 m papillon Mixte classes S8 à S15
50 m dos Mixte classes S1 à S5
100 m dos Mixte classes S1 à S15

2^{ème} réunion

Finales

100 m dos Mixte classes S1 à S15 JEUNE
100 m dos Mixte classes S1 à S15 JUNIOR
100 m dos Mixte classes S1 à S15 MASTER
100 m dos Mixte classes S1 à S15 TOUTES CATEGORIES
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 JEUNE
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 JUNIOR
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 MASTER
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 TOUTES CATEGORIES
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 JEUNE
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 JUNIOR
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 MASTER
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 TOUTES CATEGORIES
50 m papillon Mixte classes S1 à S7 JEUNE
50 m papillon Mixte classes S1 à S7 JUNIOR
50 m papillon Mixte classes S1 à S7 MASTER
50 m papillon Mixte classes S1 à S7 TOUTES CATEGORIES
100 m papillon Mixte classes S8 à S15 JEUNE
100 m papillon Mixte classes S8 à S15 JUNIOR
100 m papillon Mixte classes S8 à S15 MASTER
100 m papillon Mixte classes S8 à S15 TOUTES CATEGORIES
50 m dos Mixte classes S1 à S5 JEUNE
50 m dos Mixte classes S1 à S5 JUNIOR
50 m dos Mixte classes S1 à S5 MASTER
50 m dos Mixte classes S1 à S5 TOUTES CATEGORIES
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JEUNE
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JUNIOR
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 MASTER
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 TOUTES CATEGORIES

Relais 4x50 4 Nages Mixte 34pts.

3^{ème} réunion

Séries

200 m nage libre Mixte classes S1 à S5
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15
50 m nage libre Mixte classes S1 à S15

4^{ème} réunion

Finales

200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 JEUNE
200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 JUNIOR
200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 MASTER
200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 TOUTES CATEGORIES
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 JEUNE
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 JUNIOR
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 MASTER
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 TOUTES CATEGORIES
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 JEUNE
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 JUNIOR
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 MASTER
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 TOUTES CATEGORIES
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 JEUNE
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 JUNIOR
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 MASTER
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 TOUTES CATEGORIES
50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JEUNE
50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JUNIOR
50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 MASTER
50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 TOUTES CATEGORIES

Relais 4 x 50 Nage Libre Mixte 34pts.

Attention : Ce programme est donné à titre indicatif. En fonction des engagements, des modifications pourront être apportées.

Championnat Interrégional grand bassin

100 m dos Mixte classes S1 à S15
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15
50 m papillon Mixte classes S1 à S7
100 m papillon Mixte classes S8 à S15
50 m dos Mixte classes S1 à S5
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15
200 m nage libre Mixte classes S1 à S5
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15
50 m nage libre Mixte classes S1 à S15

Relais 4 x 50 Nage Libre Mixte 34pts.

Relais 4 x 50 4 Nages Mixte 34pts.

Attention : Ce programme est donné à titre indicatif. En fonction des engagements, des modifications pourront être apportées.
L'organisation de finales est laissée à la discrétion des organisations interrégionales

Installations sportives :

Championnats de France petit bassin

Un bassin accessible aux fauteuils roulants de 25 mètres (normes officielles F.I.N.A., agréé par la F.F.N.) (à minima 8 couloirs)
Un bassin annexe également accessible aux fauteuils roulants, aménagé avec des lignes d'eau permettant la récupération et l'échauffement durant le déroulement de la compétition.

Autres caractéristiques

Profondeur : 1,35m minimum (côté plongeon), 1,00m profondeur minimum.

Température de l'eau : comprise entre 26° et 28°C.

Niveau de l'eau stable pendant les épreuves.

Gradins : Présence de gradins ou de chaises pour les spectateurs.

Vestiaires et sanitaires accessibles aux fauteuils roulants.

Championnats de France grand bassin

Un bassin accessible aux fauteuils roulants de 50 mètres (normes officielles F.I.N.A., agréé par la F.F.N.) (à minima 8 couloirs)

Un bassin annexe également accessible aux fauteuils roulants, aménagé avec des lignes d'eau permettant la récupération et l'échauffement durant le déroulement de la compétition.

Autres caractéristiques

Profondeur : 1,35m minimum (côté plongeon), 1,00m profondeur minimum.

Température de l'eau : comprise entre 26° et 28°C.

Niveau de l'eau stable pendant les épreuves.

Gradins : Présence de gradins ou de chaises pour les spectateurs.

Vestiaires et sanitaires accessibles aux fauteuils roulants.

Championnats Interrégional grand bassin

Un bassin accessible aux fauteuils roulants de 50 mètres (normes officielles F.I.N.A., agréé par la F.F.N.) (à minima 8 couloirs)

Un bassin annexe également accessible aux fauteuils roulants, aménagé avec des lignes d'eau permettant la récupération et l'échauffement durant le déroulement de la compétition.

Autres caractéristiques

Profondeur : 1,35m minimum (côté plongeon), 1,00m profondeur minimum.

Température de l'eau : comprise entre 26° et 28°C.

Niveau de l'eau stable pendant les épreuves.

Gradins : Présence de gradins ou de chaises pour les spectateurs.

Vestiaires et sanitaires accessibles aux fauteuils roulants.

Matériel technique

Plots de départ conformes à la réglementation FINA

Lignes d'eau de compétition conformes à la réglementation (voir dimensions, couleurs, ...)

Lignes de faux-départ, lignes de virages avec drapeaux, ...

Chronométrage

Championnats de France

Électronique (1 ou 2 cotés selon homologation)

Championnat Interrégional grand bassin

Électronique conseillé (1 ou 2 cotés selon homologation)

Matériel divers

Matériel pour Table de marque, secrétariat :

- Photocopieuse à haut débit avec trieuse + papier (☑ 1500)
- 4 Tables et 8 chaises pour le secrétariat avec branchement électrique au bord du bassin.
- Matériel électrique pour raccordement matériel spécifique de secrétariat, chronométrage, table de marque, ... (rallonges, multiprises...)
- Imprimante, cartouche d'encre, papier (1000 feuilles)
- Panneaux ou emplacement réservé à l'affichage

Matériel pour organisation technique

- 16 Panières pour vêtements nageurs
- 4 Tables, 24 chaises, ... (secrétariat, arbitres, presse, chambre d'appel, animation, ...)
- Matériel de séparation pour chambre d'appel (Barrière, tentes, ...)
- 150m de Potelets et chaînette ou cordes pour démarquer les zones réservées aux officiels de bord de bassin (2 fois la longueur du bassin et 1 fois la largeur),
- Matériels permettant à tous les compétiteurs et aux officiels chronométreurs d'être assis au bord du bassin (Gradins, chaises, bancs, ...)
- Emplacements pour fauteuils roulant.

Matériel pour organisation animation

- Sono, 2 micros (fil et HF), haut-parleurs,

- Place des podiums accessible au bord du bassin avec mur d'images, sponsors et partenaires en fond.
- La commission sportive fournit les médailles fédérales (or, argent, bronze) sur les Championnats de France uniquement.

Organisation technique de la compétition

Plateau technique

Jury officiel de la Fédération Française Handisport

- 1 Juge-arbitre
- 1 Starter
- 2 Juges de nages
- Juges de virages
- Juges à l'arrivée

(Eventuellement, certains officiels pourront remplir plusieurs fonctions)

Jury officiel de la Fédération Française de Natation (à demander auprès des instances FFN locales)

- 2 Officiels A (en doublettes avec jury FFH)
- 1 Starter, juges de nage, juges de virages, juges à l'arrivée
- Chronométrateurs : 2 par ligne d'eau si chronométrage électronique automatique
- 3 par ligne d'eau si chronométrage semi-automatique ou manuel

Organisation secrétariat technique

- 2 à 3 personnes au secrétariat
- 2 classificateurs (CN)
- 1 Directeur de la compétition (membre de la CN)

Organisation locale

Chronométrage automatique (avec panneaux d'affichage des performances) avec technicien(s)

Fonctions Techniques :

- 2 personnes en chambre d'appel
- 1 à 2 commis de course
- 1 aide-secrétaire (photocopie, affichage, ...)
- 1 personne pour la remise des récompenses, protocole
- 1 speaker – animateur micro (avec musique animation)
- 2 à 4 bénévoles pour aide à la manutention
- 4 à 8 bénévoles pour panières nageurs

Sécurité

- Organisation d'un service de premier secours avec personne (si possible médecin) identifié comme responsable-coordonnateur.
- Service de surveillance des bassins par personnes habilitées en cas d'urgence (BEESAN, BPAAN, BNSSA) à raison d'une personne minimum par bassin (voir textes officiels).
- Service de sécurité sur les lieux de compétition (parking) et environnement.
- Eventuellement, plateau de kinésithérapeutes (ou étudiants) mis à la disposition des délégations.

Salle de réunion

Vendredi en fin après-midi pendant 3H00

- Si mise en place **d'une formation des officiels** (25 à 30 personnes), une salle avec matériel de projection (Vidéoprojecteur, tableau, tables et chaises...).
- **Réunions techniques clubs** (40 à 80 personnes).
- **Réunions techniques officiels.**

Assurances

Les organisateurs doivent souscrire un contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'organisateur, celle des participants et du public. Les licenciés et les pratiquants devant être considérés comme des tiers entre eux. Ces garanties couvrent également les arbitres et juges, dans l'exercice de leurs activités (obligation d'assurance relative à l'article L321-1 du Code du Sport).

De plus, l'organisateur doit veiller à ce que l'établissement ait fait l'objet d'une homologation en qualité d'enceinte sportive (+ de 500 spectateurs assis dans un établissement sportif couvert ou + de 3000 spectateurs assis dans un établissement en plein air (art.42-1 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée).

Sécurité

- Organisation d'un service de premier secours avec personne (si possible médecin) identifié comme responsable-coordonnateur.
- Service de surveillance des bassins par personnes habilitées en cas d'urgence (BEESAN, BPAAN, BNSSA) à raison d'une personne minimum par bassin (voir textes officiels).
- Service de sécurité sur les lieux de compétition (parking) et environnement.
- Eventuellement, plateau de kinésithérapeutes (ou étudiants) mis à la disposition des délégations.

Classification :

Une classification se déroulera au minimum une journée avant le début des épreuves.

Le comité d'organisation s'assurera de la disponibilité à minima d'une ligne d'eau, d'un local spécifique (20 m²) (voir fiche technique annexe) et ce pour l'ensemble de la journée du vendredi.

La salle devra être équipée d'une table de kinésithérapeute et d'une table et 4 chaises pour l'administratif.

Matériel pour classification

- Un local aménagé (30m² minimum) avec une table de kiné et une table pour administratif avec 4 chaises dès le vendredi.
- 1 table et 6 chaises pour espace attente

Nombre de nageuses et nageurs susceptible de participer au Championnats de France petit bassin

100 nageuses et nageurs.

Jury

Un jury complet sera nécessaire sur l'ensemble de la compétition (Chronométreurs, Juge de Nage, Starter, ...)



Natation

DEMANDE D'ORGANISATION COMPETITION HANDISPORT NATATION saison 2018/2019

42 rue Louis Lumière
75020 PARIS

Tél. 01 40 31 45 00

Fax. 01 40 31 45 42

contact@handisport.org
www.handisport.org

FÉDÉRATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE
LE 10 JUIN 1983

DÉLÉGATION DU
MINISTÈRE DES SPORTS

Dossier à retourner à la commission sportive au plus tard le : 15 mai 2018 à c.bourdeau@handisport.org
avec copie à natation@handisport.org

Candidature pour l'organisation du :

- Championnat de France 25m** : 15 et 16 décembre 2018, bassin de 25m
- Championnat Interrégional 50m** : 30 et 31 mars 2019, bassin de 50m
 - Interrégion OUEST (Bretagne, Centre Val de Loire, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire)
 - Interrégion NORD EST (Bourgogne Franche-Comté, Grand-Est, Haut de France, Île-de-France)
 - Interrégion SUD EST (Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie, Provence Alpes Côte d'Azur)
- Championnat de France 50m** : 25 et 26 mai 2019, bassin de 50m

Association / Comité ... organisateur

Nom : _____

Adresse : _____

Email : _____

Tel : _____

Association / Comité ... affilié

Nom : _____

N° d'affiliation : _____

Email : _____

Tel : _____

Responsable du Championnat

Nom : _____

Adresse : _____

Email : _____

Tel : _____

Date et lieu de compétition

Date : _____

Adresse : _____

Documents à joindre à votre demande

- Un organigramme prévisionnel du comité d'organisation ;
- Un budget prévisionnel de la compétition tenant compte du cahier des charges présent ;
- Un récépissé de l'affiliation handisport d'au moins un membre du comité d'organisation en cours de validité.
- Validation du gestionnaire des infrastructures.

Date :

Signature du Responsable :

PARTENAIRE OFFICIEL DE
LA FÉDÉRATION ET DES
ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRES OFFICIELS



malakoff médéric



GROUPE
RENAULT

